

école —————  
normale —————  
supérieure —————  
paris – saclay —————

Règlement du programme

*PhD Track 2024*

de l'ENS Paris-Saclay

## **Préambule**

Grande école de formation des élites, l'École normale supérieure Paris-Saclay a pour mission de former, sur la base d'un recrutement sélectif, les normaliens élèves et normaliens étudiants, aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche et, plus largement, à tous les métiers exigeant une expertise scientifique élevée.

Cette mission conduit l'École normale supérieure Paris-Saclay à appuyer la formation pré-doctorale de très haut niveau sur une activité de recherche de pointe afin de préparer au mieux les normaliens au doctorat, l'objectif étant de conduire 80% d'une promotion au doctorat à la fin 2025.

Le doctorat donne accès à toute activité professionnelle qui valorise le développement des approches novatrices. La formation à et par la recherche permet aux docteurs de développer un grand nombre de compétences, à la fois disciplinaires et transversales, permettant d'exercer une activité professionnelle à haute valeur ajoutée aussi bien dans les établissements d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, ou les universités à l'international les plus prestigieuses que dans les industries ou les organisations innovantes de premier plan.

## **Article 1 – Objectifs du programme PhD Track**

Le programme d'excellence *PhD Track* a pour objectif d'attirer et d'accompagner plus de normaliens étudiants motivés par une carrière en recherche académique ou dans l'industrie vers le doctorat. Le programme *PhD Track* permet aux personnes sélectionnées de bénéficier d'une bourse d'étude durant les deux dernières années du diplôme de l'ENS Paris-Saclay et d'un accompagnement personnalisé dans l'écosystème de recherche de l'école.

## **Article 2 – Deux programmes *PhD Track* : générique et thématique**

### ***Article 2.1 - PhD Track générique***

L'ENS Paris-Saclay propose depuis 2021 un programme *PhD Track générique*. Ce programme est ouvert aux normaliens étudiants de toutes les disciplines. Les normaliens étudiants sélectionnés bénéficient d'un accompagnement personnalisé par un personnel académique de l'école.

### ***Article 2.2 - PhD Track thématique***

Un programme *PhD Track thématique* est ouvert à compter de 2023. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'ENS Paris-Saclay et un acteur du monde socio-économique sur des thématiques de recherche définies.

Ce programme s'adresse à des normaliens étudiants désireux de travailler dans le cadre de ce partenariat. Ainsi, outre l'accompagnement personnalisé par un personnel académique de l'école, les normaliens étudiants sélectionnés bénéficient d'un encadrement par un chercheur référent du partenaire.

Une bourse d'une durée limitée à un (1) an pour l'année spécifique de parcours ou une année de M2 recherche pourra éventuellement être proposée par un partenaire socio-économique.

### **Article 3 – Organisation du programme *PhD Track***

Le programme d'excellence *PhD Track* est accessible à l'issue de l'année de M1 et dure deux ans. La première année est une année spécifique de parcours, et la seconde année un M2 recherche.

Le programme d'excellence *PhD Track* mobilise un ensemble de ressources adaptées pour soutenir l'élaboration du projet de recherche doctorale :

- Un accompagnement personnalisé par un chercheur ou enseignant-chercheur d'un laboratoire de l'école ;
- Un rattachement à un laboratoire ;
- Une évaluation annuelle du projet du normalien étudiant ;
- Une bourse d'étude.

#### ***Article 3.1 – Un accompagnement personnalisé***

Le *PhD Track* se fonde sur l'accompagnement du normalien étudiant dans la construction de son projet de recherche par un chercheur ou un enseignant-chercheur d'un laboratoire de l'ENS Paris-Saclay, nommé tuteur ENS. Dans le cadre du programme *PhD Track thématique*, le normalien étudiant bénéficie également de l'accompagnement du référent du partenaire socio-économique.

#### ***Article 3.2 – Un rattachement à un laboratoire de l'ENS Paris-Saclay***

Afin de favoriser l'intrication entre la formation et la recherche, durant les deux ans du programme, le normalien étudiant est intégré au laboratoire de recherche de son tuteur ENS. A ce titre, elle ou il participe pleinement à la vie du laboratoire (réunions, séminaires, etc.). Un accès aux ressources numériques, documentaires et expérimentales du laboratoire peut lui être donné si nécessaire.

#### ***Article 3.3 – Une évaluation annuelle du projet de recherche***

A l'issue de chaque année universitaire, le normalien étudiant présente l'état d'avancement de son projet devant un jury, en présence de son tuteur ENS et, le cas échéant, de son référent socio-économique.

Le jury émet un avis sur la poursuite ou l'arrêt du programme *PhD Track*. Un procès-verbal formalise les décisions arrêtées par le jury.

#### ***Article 3.4 – Un accompagnement financier***

Une bourse de 1000 € par mois est attribuée aux normaliens étudiants sélectionnés pour une durée d'un (1) an, renouvelable une fois.

En cas d'arrêt du programme *PhD Track*, le normalien étudiant finalise la préparation de son diplôme de l'Ecole, sans accompagnement financier.

### **Article 4 – Instances du *PhD Track***

La sélection et le suivi des normaliennes étudiantes et normaliens étudiants du programme *PhD Track* sont assurés par un jury composé :

- des vice-présidents en charge de la Formation et de la Recherche ;
- de trois chercheurs ou enseignants-chercheurs choisis pour représenter la diversité disciplinaire de l'Ecole.

Pour l'évaluation annuelle du projet de recherche, le tuteur ENS et, dans le cas d'un *PhD Track thématique*, le référent du partenaire, sont membres invités du jury pour la présentation orale.

## **Article 5 – Procédure de sélection**

### ***Article 5.1 - Capacité d'accueil***

Le nombre de *PhD Track*, *générique* et *thématique*, est arrêté chaque année par la présidente de l'ENS Paris-Saclay.

### ***Article 5.2 - Eligibilité***

Le programme d'excellence *PhD Track* est ouvert aux normaliens étudiants en M1. La sélection s'effectue en deux étapes. Suite à une première réunion du jury, les candidats admissibles sont conviés au jury d'admission.

### ***Article 5.3 - Admissibilité***

L'admissibilité des candidatures est prononcée par le jury sur la base du dossier de candidature. Ce dossier se compose des éléments suivants :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Relevés de notes des deux dernières années (L3 et M1) ;
- Etat de validation des activités du diplôme de l'ENS Paris-Saclay ;
- Descriptif du projet, incluant une année spécifique de parcours (ASP) et un M2R, et des perspectives pour le doctorat ; projet de thèse à terme (quelques éléments) ; il est demandé d'indiquer, sous forme d'un ou deux paragraphes, une réflexion sur les dimensions de transitions écologiques du projet ;
- L'identité du tuteur ;
- L'avis circonstancié du département d'enseignement et de recherche de rattachement.

Le candidat devra soumettre son dossier de candidature selon le calendrier communiqué par l'école. Les dossiers incomplets ne seront pas recevables.

### ***Article 5.4 - Admission***

Suite au jury d'admission au cours duquel chaque normalien étudiant admissible présente oralement son parcours et son projet, et échange avec les membres du jury, en présence de son tuteur, le jury propose un classement des candidatures admissibles. Les critères de sélection sont :

- L'excellence du parcours en L3 et M1 ;
- La qualité du projet proposé pour les troisième et quatrième années de diplôme ;
- Les motivations du candidat ;